



La Lettre d'AQUIRESS

N° spécial : E-SANTE
Avril 2018



Pourquoi ce numéro Spécial E-santé ?

Après le numéro spécial Simulation paru l'an dernier, Aquiress vous propose une nouvelle lettre thématique concernant cette fois la santé connectée.

Les documentalistes du réseau Aquiress sont conscient.e.s du virage digital qui révolutionne le secteur de la santé. Parmi la masse d'information sur le sujet, un éclairage nous a paru nécessaire.

Mme M. Touraine, Ministre de la santé, le **4 juillet 2016** énonçait sa stratégie concernant la e-santé :

« Aujourd'hui, la révolution digitale réinvente le temps, l'espace, le pouvoir, l'individu. Cette deuxième révolution numérique atteint désormais le secteur de la santé. (...) Les nouveaux enjeux de la e-santé appellent une stratégie plus ambitieuse, plus complète (...) La e-santé n'est pas seulement une formidable opportunité d'évolution, elle constitue aussi un formidable terrain d'expérimentation et d'éducation vers des nouvelles pratiques démocratiques et participatives. »

La **stratégie nationale e-santé 2020** permet de conjuguer santé et numérique et d'aller encore plus loin.

Elle s'articule autour de quatre grandes priorités : développer la médecine connectée, encourager la co-innovation, simplifier les démarches administratives des patients, renforcer la sécurité des systèmes d'information en santé.

Dans ce numéro :

E-sante-Historique... 1

E-sante-Rapports.....2

Bibliographie.....3

Sitographie3

Lexique e-santé.....4

Qu'est-ce que la e-santé ?

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la e-santé se définit comme « les services du numérique au service du bien-être de la personne » c'est-à-dire comme l'application des technologies de l'information et de la communication (TIC) au domaine de la santé et du bien-être.

1. E-Santé- Historique

E-santé, télésanté, télémédecine, cyber santé, télématique de santé, TIC Santé...

La littérature regorge d'expression consacrée à la santé « connectée » ou « numérique » et la traduction française de termes utilisés dans la littérature anglo-saxonne vient ajouter une certaine confusion sémantique.

Conscient des enjeux et du développement de ces activités, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) va, dès 1996, s'efforcer de définir les différentes notions qui apparaissent dans la littérature.

Elle définit l'e-santé comme « les services du numérique au service du bien-être de la personne » et la distingue de la télémédecine par une « composante à part entière de la médecine, qui met en œuvre des moyens de télécommunications numériques permettant à des professionnels de santé de réaliser à distance des actes médicaux

Toujours pour l'OMS, le terme télésanté concerne l'application des systèmes de communication pour protéger et promouvoir la santé.¹

En France, le seul terme qui bénéficie d'une définition légale est la télémédecine.

En revanche, pas de définition officielle pour le concept de e-santé avec, comme le reconnaît le Conseil National de l'Ordre des Médecins, des « frontières... de plus en plus brouillées dans le monde de la santé connectée » ou « il devient difficile, voire aléatoire, de faire une distinction absolue entre les dispositifs »²

Quoiqu'il en soit, le terme e-santé s'est aujourd'hui banalisé pour qualifier tout ce qui contribue à la transformation numérique du système de santé et qui s'est répandu par analogie à l'e-commerce. Ainsi, la e-santé intègre le concept de télémédecine mais aussi tous les services à la personne liés à la société de l'information, notamment du commerce électronique » (source :

<http://www.castres-mazamet-technopole.fr/e-sante>)

2. E-Santé- Rapports

Stratégie e-santé 2020

Le Ministère des Affaires sociales et de la Santé a publié la Stratégie nationale e-santé 2020. *Stratégie e-santé 2020, le numérique au service de la modernisation et de l'efficacité du système de santé.*

L'objectif de cette stratégie est d'intégrer, de manière innovante, les nouvelles technologies pour améliorer le fonctionnement de notre système de santé. Il s'articule autour de quatre axes. Le premier axe vise à mettre le citoyen au cœur du système de santé, notamment en simplifiant l'accès aux soins et en développant des services favorisant l'autonomie des patients. Le deuxième axe consiste à soutenir l'innovation des professionnels de santé. Il s'agit de développer des cursus de formation autour du numérique, de soutenir les projets en faveur de l'innovation numérique, mais aussi de développer des outils d'aide à la décision médicale. Les mesures du troisième axe entendent simplifier le cadre d'actions pour les acteurs économiques, en clarifiant, notamment, les voies d'accès au marché des solutions e-santé. Enfin, le quatrième et dernier axe concerne la modernisation des outils de notre système de santé, avec l'amélioration des systèmes d'information, de la veille et de la surveillance sanitaire.

http://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/strategie_e-sante_2020.pdf

1. Dans ce sens, dès 1998 le Docteur Fernando Antezema, Directeur Général de l'OMS, a demandé que soit réservée l'appellation « télémédecine » aux seules actions cliniques et curatives de la médecine utilisant les systèmes de télécommunication

2. CNOM, Santé connectée : de la e-santé à la santé connectée, le livre blanc du Conseil National de l'Ordre des médecins, janv. 2015

https://www.conseil-national.medecin.fr/sites/default/files/cn_pdf/janvier2015/master/sources/index.htm



Objets connectés et application mobile en santé

Le ministère des Affaires sociales et de la Santé (Délégation à la Stratégie des Systèmes d'Information de Santé), le ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, et les Fédérations d'industriels regroupés au sein de l'alliance eHealth France (SNITEM, LESSIS, Syntec Numérique, LEEM, FEIMA) ont achevé leurs travaux dans le cadre du Comité Stratégique de Filière Santé et publient le rapport élaboré par le groupe de travail sur la thématique de la santé mobile (GT 28).

Ils proposent la mise en œuvre d'un référentiel de labellisation avec un focus sur la fiabilité médicale, la protection des données et la cybersécurité.

<http://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport-gt28-vf-short.pdf>

Référentiel de bonnes pratiques

Haute Autorité de Santé. Référentiel de bonnes pratiques sur les applications et les objets connectés en santé (Mobile Health ou mHealth), octobre 2016.

https://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2016-11/has_ref_apps_oc.pdf



3. Bibliographie

Articles

Allaert, F.A. et al. (2016, juillet). Les enjeux de la sécurité des objets connectés et applications de santé. *Journal de gestion et d'économie médicales* (5-6), pp. 311-319

Les applis qui soignent [dossier]. (2017, septembre). *Cerveau & psycho* (91), pp. 43-62.

Arefyev, A. et al. (2018, janvier). Activité physique et objets connectés : comment favoriser l'adhésion des patients ? *La revue de l'infirmière* (237), pp. 38-39.

Brouard, B. (2017, septembre). Utilisation des big data en santé : le cas des objets connectés. *Journal international de bioéthique* (3), pp. 27-30

Delbecq, D. et al. (2016, avril). Santé connectée. Une médecine sans médecin ? *La Recherche* (510), pp.81-90

Favrod, J. et al. (2014, juin). Back to the patient, l'informatique dans les soins. *Santé mentale*(189), pp. 74-77.

Four, L. (2015, septembre). La santé connectée en marche : promotion de la santé. *Objectifs soins et management* (238), pp. 43-46

Gruest, J.P. (2015, 9 juillet). Santé connectée : les kinés sont-ils prêts? *Kiné actualité* (1412), pp.14-17

Lambert, P. (2017, décembre). Innovation, application numérique et leadership infirmier. *La revue de l'infirmière*(236), pp. 28-30.

Leroux, Y et Gillet, G. (2014, juin). Le jeu vidéo, une ressource pour le soignant. *Santé mentale*(189), pp. 68-73.

Les objets connectés dans les soins [dossier]. (2017, novembre). *La revue de l'infirmière* (235), pp. 17-32

Orth, J.-P. (2014, juin). "Mon avatar a des troubles bipolaires". *Santé mentale*(189), pp. 42-46.

Rollandin, Ph. (2016, mai). Santé connectée, les bonnes et les mauvaises applications ? *Préventique* (146), pp. 76-77

Rubinstein, B. (2017, avril). Hôpital 2.0. Objets connectés, traçabilité et sécurité. La vigilance à 360°. *Gestions hospitalières* (565), pp. 234-238

Santé connectée. De la e.santé à la santé connectée : livre blanc. (2015, avril-mai-juin). *Médecins* (39), pp.4-6

Scala B. (2016, janvier-février). E-santé : la médecine à l'ère du numérique [Dossier]. *Science & Santé* (29). [Lien](#)

Satori, N. (2017, juillet-août). [dossier] Le numérique dans les soins. *Soins psychiatrie*(311).

Temprado, J.J. (2017, juillet). Les applications et les objets connectés en m-santé : conséquences pour le kinésithérapeute. *Kinésithérapie scientifique* (589), pp. 25-30

Zerbib, O. (2016, mars). Les objets connectés à la santé et au bien-être : focus informatique. *Kinésithérapie scientifique* (574), pp. 51-54

M-O. Safon. (2018, Mars). Bibliographie thématique : la e-santé, télésanté, santé numérique ou santé connectée. IRDES [Lien](#)

Ouvrages

Fernandez, V., Gille, L., & Houy, T. 2015. *Les technologies numériques de santé : Examen prospectif et critique*. Paris : Presses des Mines.

doi : 10.4000/books.pressesmines.2389
[Livre électronique en Open Edition](#)

Normand, A. (2017). *Prévenir plutôt que guérir, la révolution de la e-santé*. Paris: Eyrolles.

Sitographie

[Le numérique en santé : faciliter l'usage du numérique au service de la santé, ANAP](#)

La mission de l'ANAP (Agence Nationale d'Appui à la Performance des établissements de santé et médico-sociaux) est d'apporter un appui concret à l'amélioration des organisations de santé. Elle a pour objet d'aider les établissements de santé et médico-sociaux à améliorer le service rendu aux patients et aux usagers, en élaborant et en diffusant des recommandations et des outils dont elle assure le suivi de la mise en œuvre, leur permettant de moderniser leur gestion, d'optimiser leur patrimoine immobilier et de suivre et d'accroître leur performance, afin de maîtriser leurs dépenses.

<http://numerique.anap.fr/>



Sitographie- suite

Asip

Le site de l'agence française de la santé numérique qui déploie ses trois missions :

- créer les conditions de l'essor de la e-santé ;
- conduire des projets d'envergure nationale ;
- déployer les usages en soutenant l'innovation.

[Portail de l'Asip](#)

Ministère des solidarités et de la santé

Dans le cadre de la stratégie de transformation du système de santé le chantier n°3 : Accélérer le virage numérique se construit avec le calendrier suivant :

Avril : consultations des parties prenantes pour faire émerger le maximum d'idées innovantes

Avant l'été : 1ères propositions d'actions pour une stratégie de culture de l'innovation numérique en santé et de promotion de parcours numérique

Automne : déploiement du dossier médical partagé (DMP)

[Ministère des solidarités et de la santé](#)

TICsante.com est le site de référence à destination des professionnels de l'informatique santé, il couvre l'essentiel de l'actualité des nouvelles technologies du secteur. Fait partie du groupe de presse en santé AMP. [TICsanté.com](#)

Formatic Santé

Formatic santé est une association, un Réseau d'échanges et de formation en ligne pour les professionnels du secteur santé.

Plusieurs [Moocs de formation](#) à la e-santé sont proposés gratuitement. [FormaticSanté.com](#)

Conception et création : Aquiress – Tous droits réservés – avril 2018

Directeur de publication : Odile Laplagne

Conception et mise en page : Violaine Duval, Laurence Tovo, Laure Videau, Odile Laplagne.

Comité de rédaction : Violaine Duval, Institut de Formation Nightingale Bagatelle (Talence)- Odile Laplagne, IFSI Charles Perrens (Bordeaux) – Laurence Tovo, IFSI-IFAS Pôle de santé du Villeneuvois (Villeneuve sur Lot) – Laure Videau (IFSI-IFAS-IFAP (Agen-Nérac)

Petit lexique de la e-santé

e-santé	Les services du numérique au service du bien-être de la personne (OMS)	
télesanté	L'utilisation des systèmes de communication pour protéger et promouvoir la santé.	
télé médecine	Mise en œuvre des moyens de télécommunications numériques permettant à des médecins et à d'autres membres du corps médical de réaliser à distance des actes médicaux	
	téléconsultation	Un médecin donne une consultation à distance à un patient, un professionnel de santé ou un psychologue peut être présent auprès du patient et, le cas échéant, assister le médecin au cours de cet acte
	télé-expertise	Un médecin sollicite à distance l'avis d'un ou de plusieurs de ses confrères en raison de leurs formations ou de leurs compétences particulières, sur la base des informations liées à la prise en charge d'un patient
	télesurveillance médicale	Un médecin interprète à distance les données nécessaires au suivi médical d'un patient et, le cas échéant, prend des décisions relatives à sa prise en charge. L'enregistrement et la transmission des données peuvent être automatisés ou réalisés par le patient lui-même, ou par un professionnel de santé
	télé-assistance médicale	Un médecin assiste à distance un autre professionnel de santé au cours de la réalisation d'un acte
régulation médicale	Réponse médicale apportée dans le cadre de la régulation médicale des urgences ou de la permanence des soins.	
systèmes d'information de santé (SIS) ou hospitaliers (SIH)	Socle sur lequel repose la e-santé : ils organisent, au niveau informatique, les échanges d'informations entre la médecine de ville et l'hôpital, ou entre services au sein d'un même hôpital. C'est sur ces systèmes que reposent le dossier médical partagé (DMP), le système de carte vitale	
m-santé (pour mobile-santé)	Santé via les smartphones	
objets connectés	Dispositifs connectés à l'Internet pouvant collecter, stocker, traiter et diffuser des données ou pouvant accomplir des actions spécifiques en fonction des informations reçues. Pour recevoir l'appellation de dispositif médical , l'objet connecté doit respecter une réglementation très stricte et démontrer le bénéfice médical au travers d'essais cliniques. Lien	